



## Violation de propriété sur terrain mitoyen

Par **pomzalice\_old**, le **03/10/2007** à **20:34**

Bonjour,  
Voila notre histoire:

Nous faisons contruire une maison qui est mitoyenne avec notre voisin.  
Lors du terrassement, le constructeur de notre voisin a empiété d'environ 1m sur notre terrain.

Le constructeur de notre voisin a creuser le premier mais le niveau est plus bas que la notre,  
du coup il y a un trou sur notre terrain.

Pur reboucher ce trou, nous somes dans l'obligation de payer notre constructeur 1000€ pour  
faire une remise à niveau pour que le maçon puisse réaliser les fondations.

Vers qui se retourner?

- Notre constructeur? c lui qui nou demande l'argent
- Le Constructeur du voisin? C lui ki a fai le trou
- Le voisin?

Merci